

	Isolation des bâtiments	Électrification des transports	Eau
	<p>Faciliter la conversion des bâtiments commerciaux aux normes LEED.</p> <p>Des normes plus ambitieuses pour les nouveaux bâtiments.</p>	<p>Évaluer la faisabilité d'un train ou d'un monorail électrique interurbain.</p>	<p>Renforcer le contrôle des rejets industriels.</p> <p>Bannir l'utilisation des compteurs d'eau résidentiels. Compteurs obligatoires pour commerces et industries.</p> <p>Investir dans l'assainissement des eaux.</p> <p>Légiférer sur l'utilisation commerciale de l'eau.</p> <p>Augmenter la protection des sources d'eau potable.</p>
	<p>Rénovation des bâtiments existants.</p> <p>Des normes plus ambitieuses pour les nouveaux bâtiments.</p>	<p>Électrifier le transport collectif et le rendre gratuit en 10 ans.</p>	<p>Renforcer le contrôle des rejets industriels.</p> <p>Bannir l'utilisation des compteurs d'eau résidentiels. Compteurs obligatoires pour commerces et industries.</p> <p>"Renforcer les programmes d'assainissement des eaux usées".</p> <p>Un plan pour réduire la consommation d'eau. Légiférer sur l'utilisation commerciale de l'eau.</p> <p>Augmenter la protection des sources d'eau potable.</p>
		<p>Bonifier les programmes d'achat de véhicules électriques ou de bornes à domicile.</p>	
	<p>Des normes plus ambitieuses pour les nouveaux bâtiments.</p>	<p>Développer une filière industrielle et technologique.</p>	

Pour rédiger ce tableau, nous nous sommes basés sur les plateformes officielles des partis, telles que publiées sur leurs sites en date du 24 septembre. Nous n'avons pas tenu compte des annonces faites par voie de communiqués ou de conférences de presse. Ces plateformes ou listes d'engagements sont, par ordre alphabétique, sur les sites de la CAQ ([coalitionavenirquebec.org](http://coalitionavenirquebec.org)), du PLQ ([plq.org](http://plq.org)), du PQ ([pq.org](http://pq.org)) et de QS ([quebecsolidaire.net](http://quebecsolidaire.net)).

	Gaz à effet de serre	Aires protégées	Mines	Pesticides
 <b>PARTI QUÉBÉCOIS</b>	Diminuer “de façon importante” les émissions de GES d’ici 2030.	Protéger les milieux humides d’intérêt national et les terres humides en zone urbaine.	Éliminer “la présence minière”.  Garantir le respect de l’environnement, des Autochtones et de la capacité d’agir des autorités locales.	Interdire les “pesticides dangereux”.
 <b>Québec solidaire</b>	Diminuer de 95 % les GES par rapport au niveau de 1990 d’ici 2050.	Porter les aires protégées à 20 % du territoire.  Renforcer la Loi concernant la protection des milieux humides et hydriques.	Éliminer “la suprématie de la <i>Loi sur les mines</i> ”  Droit de veto des collectivités sur les permis miniers.	Encadrer strictement l’utilisation de pesticides.
 <b>Parti Libéral du Québec</b>				
 <b>CAQ</b> COALITION AVENIR QUÉBEC	Respecter les “objectifs de réduction des GES adoptés par la communauté internationale”.	Protéger les écosystèmes fragiles qui jouent un rôle essentiel contre les GES, les inondations et pour la préservation de la faune et de la flore.	Réduire les délais pour démarrer un projet de mine.  Favoriser l’exploitation responsable de nos ressources minières.	

	Gaz de schiste et pétrole	Automobile	Terrains contaminés
	<p>Interdire l'exploration et l'exploitation "du pétrole de schiste et du gaz de schiste".</p> <p>Favoriser la conversion des industries dépendantes "du mazout lourd et du charbon" vers "l'énergie thermique propre".</p>	<p>Encourager l'achat de véhicules écoénergétiques.</p>	<p>Investir dans la réhabilitation des friches urbaines contaminées.</p> <p>Revoir la réglementation.</p> <p>Lutter contre l'enfouissement illégal de sols contaminés.</p>
	<p>Interdiction d'explorer ou de produire des énergies fossiles.</p> <p>Plan de transition impliquant une diminution majeure de l'utilisation des énergies fossiles.</p>	<p>Réduire le nombre de voitures en ville.</p>	<p>Améliorer les programmes de réhabilitation des terrains contaminés.</p> <p>Revoir la réglementation.</p>
		<p>Favoriser le déploiement des véhicules écoénergétiques.</p> <p>Diminution de 20 % des déplacements effectués en auto solo.</p>	
	<p>Interdire la fracturation hydraulique dans les secteurs où il y a une forte densité de population ou une absence d'acceptabilité sociale.</p>	<p>« Mettre à niveau » notre réseau.</p> <p>10 milliards \$ pour un plan de décongestion de Montréal d'ici 2030.</p> <p>Augmentation de l'offre de stationnements incitatifs et soutien au covoiturage.</p>	<p>« Grande corvée nationale » pour les cours d'eau.</p>